

Le FALC

Parce que vos informations
le valent bien 😊

A1

Découverte

A2

Survie

DÉBUTANT

A1

Découverte

DÉBUTANT

A2

Survie

B1

Seuil

INDÉPENDANT

B2

Courant

A1	A2	B1	B2	C1	C2
Découverte	Survie	Seuil	Courant	Autonome	Maîtrise
DÉBUTANT		INDÉPENDANT		EXPÉRIMENTÉ	

Niveaux A:

- 10%
- 20%
- 30%
- 40%
- 50%



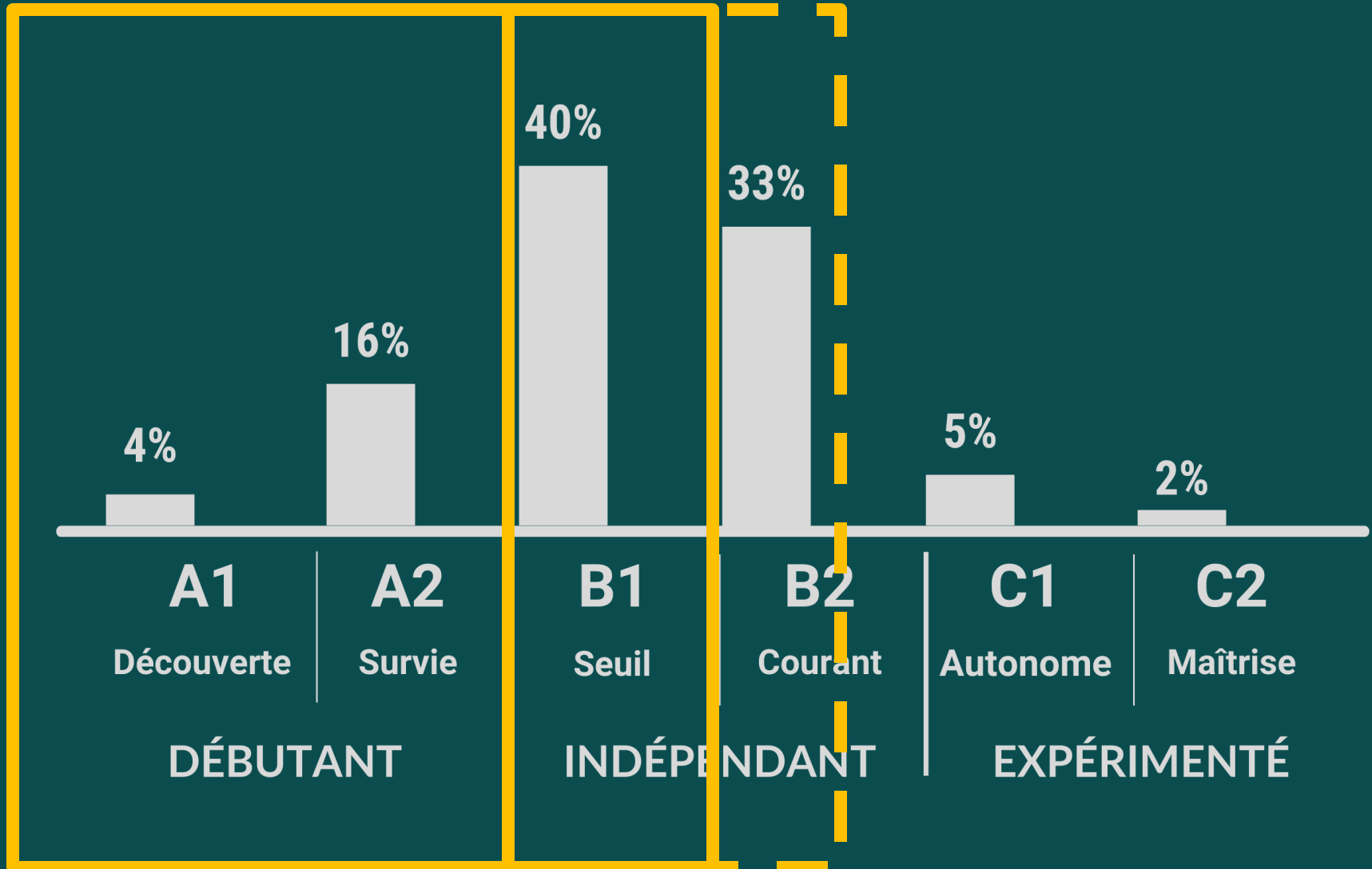
A1	A2	B1	B2	C1	C2
Découverte	Survie	Seuil	Courant	Autonome	Maîtrise
DÉBUTANT		INDÉPENDANT		EXPÉRIMENTÉ	



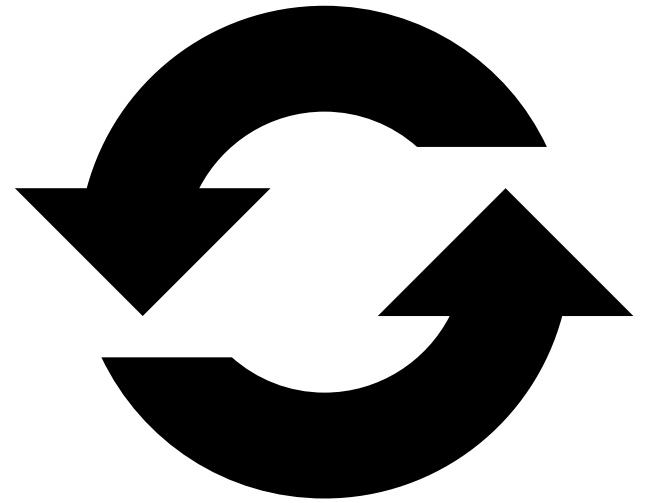
- **60%** dans les 3 niveaux les plus **bas**.
- **40%** niveau B1 seuil: **vie quotidienne**.
- **20%** avec **difficultés reconnues**.

FALC

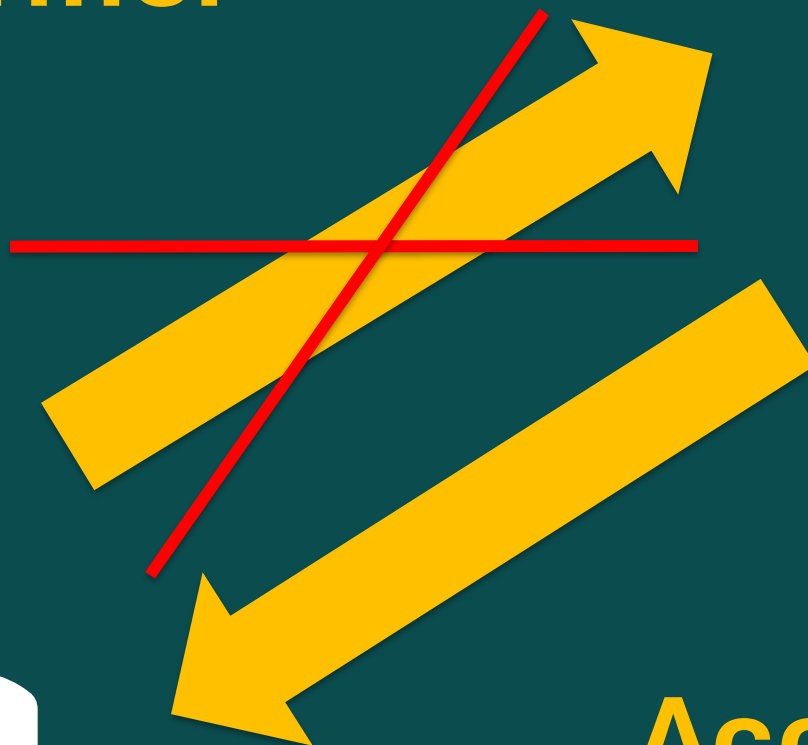
LC



COMMENT



**Simplifier
Clarifier**



Accessibilité

La première partie (Cours 1.1) va vous permettre de découvrir le rôle fondamental que jouent les mouvements de revendication des droits par les personnes handicapées et leurs représentants. Le titre du module « Rien pour nous sans nous » traduit l'importance de la représentation de leurs intérêts et droits par les personnes elles-mêmes pour faire évoluer les politiques.

La première partie (Cours 1.1) va vous permettre de découvrir le rôle fondamental que jouent les mouvements de revendication des droits par les personnes handicapées et leurs représentants. Le titre du module « Rien pour nous sans nous » traduit l'importance de la représentation de leurs intérêts et droits par les personnes elles-mêmes pour faire évoluer les politiques.

Cours 1:

Rien pour nous sans nous.

Dans ce cours, vous apprenez :

- Comment des groupes de personnes avec un handicap défendent leurs droits.
- Pourquoi c'est important de défendre ses droits soi-même.

Loisirs

Le Centre de Loisirs est un espace très important de l'institution, c'est là que sont organisés bon nombre de loisirs et de sorties à l'attention des résidents (sorties, cinéma, spectacle, visites de musées, activités sportives, etc.).

Plusieurs animateurs, accompagnés en fonction des activités par le maître de sport, encadrent ces activités dont un programme est proposé chaque trimestre.

Loisirs

Le Centre de Loisirs est un espace très important de l'institution, c'est là que sont organisés bon nombre de loisirs et de sorties à l'attention des résidents (sorties, cinéma, spectacle, visites de musées, activités sportives, etc.).

Plusieurs animateurs, accompagnés en fonction des activités par le maître de sport, encadrent ces activités dont un programme est proposé chaque trimestre.

Loisirs

Notre centre de loisirs organise plein d'activités.

Par exemple :

- Aller en ville.
- Aller au cinéma.
- Voir des spectacles.
- Visiter des musées.
- Faire du sport.

Des animateurs et animatrices sont là pour t'accompagner durant ces loisirs.

Notre centre de loisirs propose **4 nouveaux programmes** par année.

Règles de la balle par-dessus la corde : Forme simplifiée du volley-ball (8 à 10 joueurs sur le terrain)

Les deux équipes jouent avec le même nombre de joueurs.
Le temps de jeu est de 15 minutes sans changement de camp.
L'arbitre choisit le ballon le plus adapté aux équipes présentes sur le terrain (ballon de volley ou ballon soft).

Lancer :

- L'engagement se fait partout dans la zone de jeu mais il doit directement passer par-dessus le filet.
- Après ce dernier, les équipes ont droit à 3 passes maximum avant de le repasser par-dessus le filet.
- Le ballon peut être lancé de différentes façons : 1 ou 2 mains. Il peut être bloqué ou frappé.
- Après un point, le service repart de l'endroit où le ballon est tombé et doit franchir le filet.

Points :

L'équipe marque un point si l'équipe adverse commet les fautes suivantes :

- Le ballon tombe par terre dans son camp.
- Le ballon est lancé en dehors des limites du terrain (les lignes font partie du terrain).
- Un joueur touche le filet.

Faute :

- Il est interdit de marcher ou de sauter avec le ballon.

Règles de la balle par-dessus la corde



La balle par-dessus-la corde est du volleyball simplifié.

Pour jouer :

- Former 2 équipes
- 4-6 joueurs par équipe

Durée du jeu : 15 minutes 

Pour gagner :

Vous devez marquer plus de points que l'équipe adverse.

Comment marquer des points :

- o Faire tomber le ballon dans le terrain adverse
- o Si un joueur de l'équipe adverse :
 - Lance le ballon en dehors du terrain
 - Touche le filet

HORAIRE DE TRAVAIL

La durée effective de travail pour un poste à 100 % est de 32,5 heures hebdomadaires

TEMPS DE PAUSE ET REPAS DE MIDI

Deux pauses de 15 minutes chacune sont comprises dans l'horaire de travail; une le matin et l'autre l'après-midi. Horaires modulables en fonction des activités

La pause de midi ainsi que le repas ne sont pas pris sur le lieu de travail (cafétéria à disposition)

L'utilisation privée d'appareils électroniques (smartphone, lecteur MP3, etc.) est autorisée uniquement durant les temps de pause

Il est autorisé de fumer uniquement durant les temps de pause, aux endroits prévus à cet effet

DROIT AUX VACANCES ET CONGES SPECIAUX

Se référer aux conditions générales de travail « en milieu protégé »

Les vacances sont prises, en priorité, durant les périodes de fermeture des ateliers

5 jours de vacances (pour un taux d'activité à 100 %) sont déduits en fin d'année civile, en compensation des deux semaines de fermeture de l'atelier (pont Noël – Nouvel an)

Les rendez-vous médicaux ou autres, doivent être fixés, dans la mesure du possible, en dehors du temps de travail ou alors en début ou en fin de journée

Les congés non payés sont autorisés uniquement lors de situations exceptionnelles

TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue vestimentaire doit être adaptée à l'activité professionnelle

HYGIENE

L'employé-e doit veiller à son image professionnelle et à son hygiène corporelle

ORDRE ET PROPRETE

A la fin de chaque séquence de travail, la place, les machines et le sol environnant sont nettoyés. Les outils sont nettoyés et rangés à l'endroit prévu

Chacun participe à l'entretien des locaux communs, selon les instructions reçues des responsables

SECURITE

Par mesures de sécurité, l'employé-e utilise uniquement les produits ou machines pour lesquelles une formation spécifique a été donnée, dans le respect des consignes d'utilisation

Lors de travaux spécifiques, le port d'un équipement de protection individuelle (EPI), fourni par l'Institution, est exigé

Tout changement de méthode de travail est discuté avec le-la responsable de l'activité

Chaque place de travail est adaptée aux besoins de l'employé-e

RESPECT

Il est important d'avoir une attitude adéquate au travail, dans le respect des codes sociaux, afin de garantir un climat sain et agréable

Toutes violences verbales, physiques, situations de harcèlement, propos et/ou actes discriminatoires et/ou malveillants, sont strictement interdits

Règlement des ateliers

Horaire de travail

Le travail à plein temps est du lundi au vendredi est :
de 09h00 à 17h00.



Temps de pause et repas de midi

Il y a 3 pauses par jour :

- Une pause le matin de 15 minutes.
- La pause de midi. Se prend sur le lieu de vie ou la cafeteria.
- Une pause l'après-midi de 15 minutes.



Pendant la pause il est possible :

- D'utiliser des appareils électroniques comme par exemple :
Un smartphone où un lecteur mp3.
- De fumer uniquement à coter d'un cendrier.

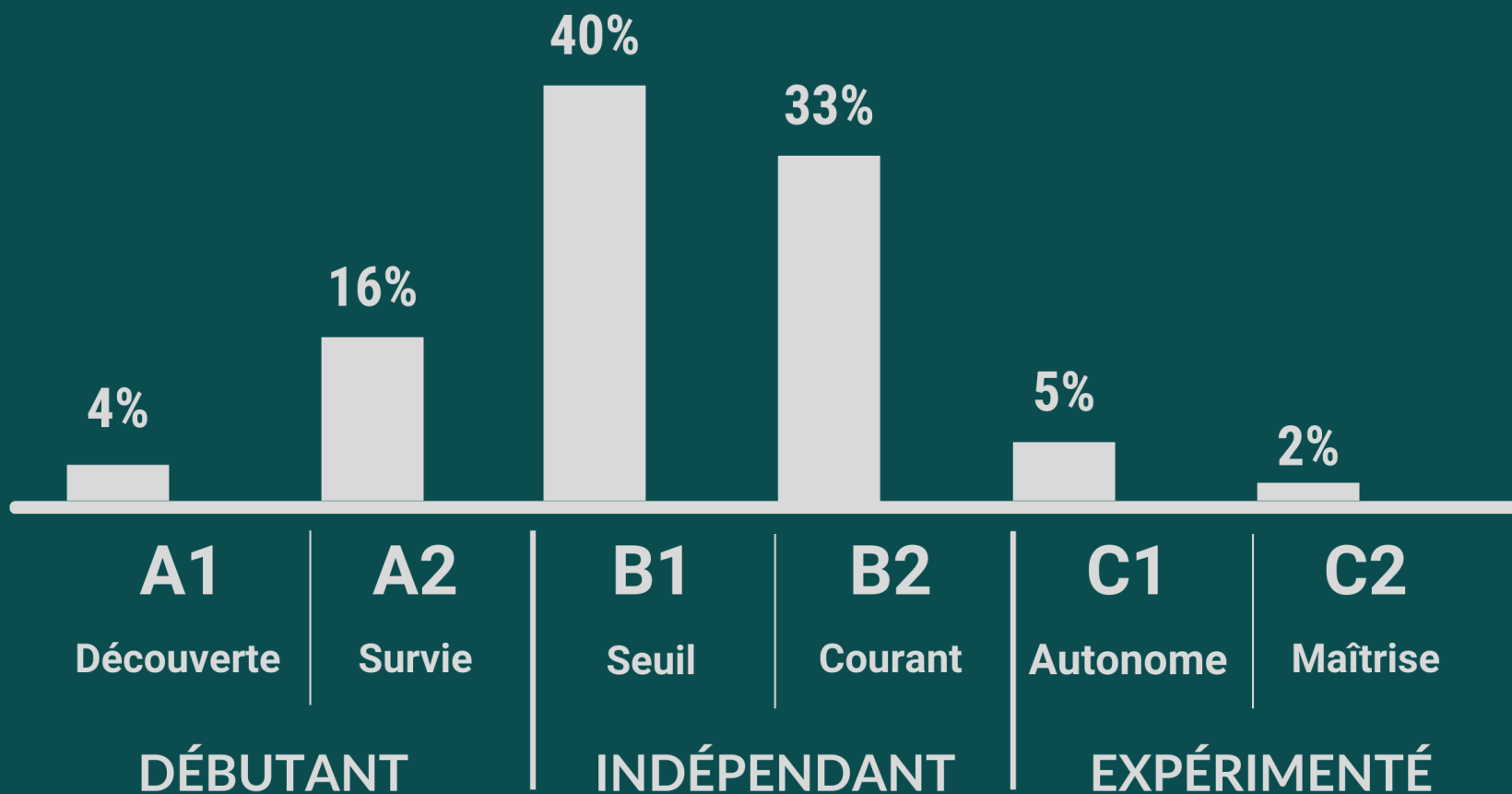


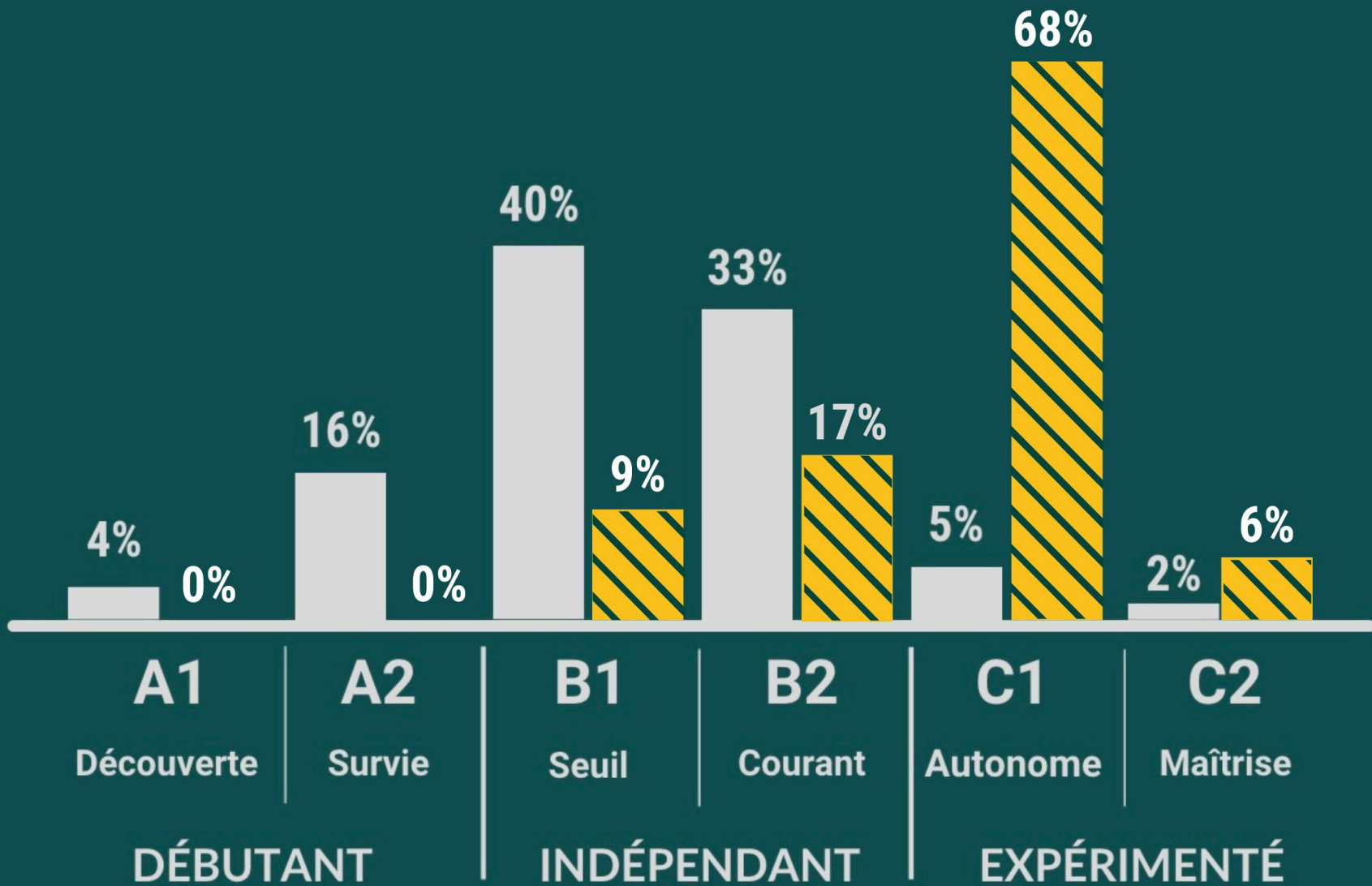
Droit aux vacances et congés

En travaillant aux ateliers éventail, il faut :

- Vérifier les conditions générales de travail en milieu protégé.
- Prendre les vacances en priorité lors de la fermeture des ateliers.
- Prendre les rendez-vous médicaux en dehors des heures de travail.
- Les congés non-payés sont autorisés seulement selon certaine condition.





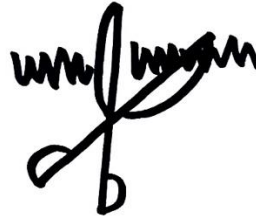


**À VOUS
DE JOUER**

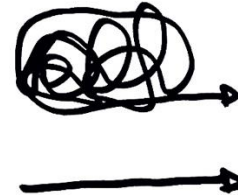
6 règles

The letters 'A', 'B', and 'C' are written in a simple, hand-drawn style.

**Mots
simples**

A vertical line is drawn through a horizontal scribble, with a diagonal slash crossing it from top-left to bottom-right.

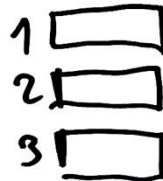
**Phrases
courtes**

A horizontal arrow points to the right, with a large, tangled scribble above it.

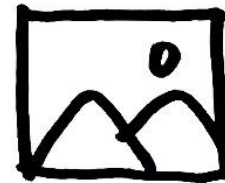
**Phrases
simples**

A simple line drawing of a person sitting at a desk with an open book, enclosed within two concentric circles.

**Langage
directe**

A vertical list of three items, each consisting of a number (1, 2, 3) followed by a horizontal rectangular box.

**Texte
structuré**

A simple line drawing of a person's head and shoulders, enclosed within a rectangular frame.

**Texte avec
des images**

En cas de question, vous pouvez nous joindre en composant le numéro de téléphone suivant:

Vous avez une question?

Appelez-nous:

Sans prise de rendez-vous préalable pour la saisie des données, aucun passeport ne peut être délivré.

Vous voulez avoir un nouveau
passeport?
Prenez rendez-vous.

L'école obligatoire

Tous les enfants domiciliés dans le canton de Berne peuvent fréquenter gratuitement l'école obligatoire. La scolarité offre à vos enfants une formation de base. Celle-ci leur permettra d'accéder à une formation professionnelle ou à une formation en école moyenne.

L'école obligatoire

Tous les enfants du canton de Berne peuvent aller à l'école obligatoire.

L'école obligatoire est gratuite.

L'école obligatoire donne une formation de base.

Les chiffres montrent une augmentation constante du nombre d'apprenti·es en FPra. Cela démontre que la formation FPra occupe une place indispensable dans le système de formation professionnelle initiale duale. En même temps, cette augmentation prouve que la formation professionnelle AFP reste encore inaccessible pour un nombre non négligeable de jeunes.

Il y a toujours plus d'apprenties et
apprentis FPra.

Cela montre 2 choses:

- La formation FPra est très importante.
- La formation AFP est encore trop difficile
pour beaucoup de jeunes.

100% des gens qui

- pas le temps

- pas envie

de vous lire 😊

Questions



THANK YOU!

DAKUJEME!

TÄNAME!

GRAZIE!

KÖSZÖNJÜK!

PALDIES!

KITOS!

TAKK!

TACK!

DANKE!

TESEKKÜR!

BEDANKT!

HVALA!

MERCI!

OBGRIGADO!

ZAHVALA!

